

Le Seignadou

Le signe de Dieu



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURÉ SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTRÉAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

Avril 2024
TEMPS PASCAL

L'éditorial

Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat !

Bien chers fidèles,

Il est des sujets que nous ne souhaitons pas voir abordés, sur lesquels nous refusons de nous pencher afin de ne pas risquer de devoir réformer notre comportement. Ce refus peut se présenter de diverses manières mais il apparaît le plus souvent sous la forme d'un déni de la difficulté morale que ce sujet présente ou d'une relativisation de cette difficulté. En définitive, il nous semble inutile que les prédicateurs insistent à temps et à contretemps sur ces points, somme-toute pas si importants selon nous.

Plus que par une réelle malice, ce déni ou cette relativisation est souvent causé par l'ignorance. Nous ne mesurons pas toujours la difficulté que peut engendrer notre manière d'agir, les conséquences de nos actions ou de nos omissions, de l'occasion de péché que nous pouvons provoquer, notre responsabilité.

Cela peut être explicable par le fait que notre critère de discernement est centré sur notre expérience propre. Si pour nous cela ne semble pas poser de difficulté, nous imaginons qu'il en sera de même pour les autres. Nous traduisons notre propre opinion en une généralité absolue applicable à tous. D'un particularisme, nous faisons un principe absolu. Nous ne prenons pas en compte la nature réelle de la difficulté, ni l'ensemble des individus. En définitive, nous manquons d'objectivité. Philosophiquement, c'est l'erreur du sub-

jectivisme : chacun sa vérité !

Que manque-t-il à notre discernement ? Il nous manque de considérer toutes choses « telles que le Bon Dieu les voit et non pas telles que nous les voyons ». Notre vision du monde ne doit pas s'arrêter à notre propre expérience de la vie. Il est vraisemblable que nous ne nous rendions pas toujours compte des difficultés et fragilités éprouvées par d'autres personnes face à des situations semblables. Dès lors il convient de discerner de manière objective, sans se voiler la face. En matière de jugement moral, c'est la connaissance générale du péché commis qui permet de porter un jugement objectif sur la moralité de nos actions, de nos omissions.

Qui mieux que l'Église, et tous ses prêtres confesseurs, pour porter un jugement de moralité sur certaines de nos actions ? Qui mieux qu'un saint Curé d'Ars, qui passait parfois dix-huit heures au confessionnal en une journée, pour nous donner les conseils, les directives à suivre afin de ne pas pécher, de ne pas porter les autres au péché ?

Or force est de constater qu'il est des domaines où nos comportements ne coïncident pas avec l'Évangile, avec les directives de l'Église, avec les conseils avisés des prêtres. C'est à cela que nous voudrions vous encourager aujourd'hui. Oh ! Bien sûr, il est impossible de tout relever. Mais il nous est apparu qu'il serait bon d'exami-

ner quelques sujets afin de voir si notre attitude est bien celle d'un chrétien, enfant de Dieu et frère de Jésus-Christ.

Trois sujets d'examen vous seront succinctement présentés dans ce Seignadou. Il s'agit des soirées, de la tenue vestimentaire, de notre vigilance à l'égard d'internet. Pourquoi ces trois sujets ? Comme nous le disions, il y en a sûrement bien d'autres. Cependant, il nous apparaît souvent que la méconnaissance des recommandations et conseils des pasteurs sur ces trois sujets est importante ou que ces recommandations et conseils sont trop souvent relativisés, ignorés.

En effet, il arrive souvent que nos jeunes gens organisent sans scrupule des soirées qui sont tout sauf chrétiennes, où la piste de danse ressemble de près à celle d'une boîte de nuit. Il arrive bien souvent aussi que le sacrement de Mariage s'achève par ce genre d'évènement, que le jour où s'unissent deux âmes pures pour fonder un foyer chrétien, d'autres sombrent dans des fautes contraires à la belle vertu en raison des occasions de péchés que procure un tel délassément. Le Saint Curé d'Ars a combattu avec fougue ce genre de rassemblement. Les heures au confessionnal qu'il occupait ne faisait que confirmer le bien-fondé de son attitude.

Il arrive trop souvent aussi que le prêtre qui se permet une remarque vestimentaire passe plus pour un rabat-joie que pour un pasteur bienveillant. Le sujet est pourtant de plus en plus préoccupant aujourd'hui. Le Révérend Père Calmel, O.P. affirmait : « Le déshabillé des modes actuelles constitue un déshonneur pour la femme, une tentation pour les hommes et offense véritablement le Seigneur. Il est sans aucun doute très grave que les femmes et les jeunes filles ne sentent plus ces choses ou du moins qu'elles fassent semblant de ne plus les sentir ; l'insensibilité en ces domaines si graves et si élémentaires, prouve que chez elles, quelque chose de foncier a été atteint et plus ou moins faussé ou détruit ; c'est le sens même de la pudeur qui est affaibli ou annihilé. (...) Que les femmes et jeunes filles prennent donc conscience qu'elles sont sacrées et que le vêtement est chose sacrée. Alors seulement elles cesseront de faire comme tout le monde. (...) Nous avons été rachetés à grand prix : glorifions et portons

Dieu dans notre corps même, et dans notre manière de nous vêtir. »

Le Pape Pie XII, sur le même sujet, se lamentait ainsi : « Ô mères chrétiennes, si vous saviez quel avenir de périls intérieurs vous préparez à vos fils et à vos filles en les accoutumant imprudemment à vivre à peine couverts, en leur faisant perdre le sens délicat de la modestie, vous rougiriez de vous-mêmes et vous redouteriez le tort que vous causez à ces enfants que le Ciel vous a confiés pour les élever chrétiennement. Et ce que nous disons aux mères, nous le répétons à nombre de femmes croyantes et même pieuses qui, en acceptant de suivre telle ou telle mode audacieuse, font tomber par leur exemple les dernières hésitations qui retiennent une foule de leurs sœurs loin de cette mode qui pourra devenir pour elles une cause de ruine spirituelle. (...) Il s'agit là d'un courant qui entraînera peut-être aux pires chutes. » Que dire aujourd'hui ?

Quant au danger des accès internet, les confesseurs ne cessent de répéter à temps et à contretemps que la seule solution est de protéger ses appareils. Le faisons-nous pour nous-mêmes, le faisons-nous pour nos enfants sur leur téléphone personnel ? Notre accès internet est-il préservé à la maison de toute intrusion obscène ? Il y a quinze ans, aurait-on laissé à nos enfants un accès libre à une bibliothèque municipale dont on savait qu'elle avait un rayon pornographique ?

Comme le disait Élisabeth Leseur¹ : « Une âme qui s'élève élève le monde ». De même, une paroisse qui se sanctifie en devient d'autant plus missionnaire et son apostolat en est d'autant plus fécond. L'entreprise de réforme peut parfois nous sembler trop élevée. Ne nous décourageons pas ! Le Christ a vaincu le monde. Aucun combat n'est impossible, aucune bataille n'est perdue. Quelles que soient nos habitudes, si l'Amour de Dieu le commande, avec la grâce de Dieu, il nous est impossible de faillir. Lisons donc ces articles sans chercher à condamner son voisin mais en se les appliquant à soi-même et en n'esquivant pas les reproches de notre conscience par un trop facile : « il ne faut pas exagérer ».

Abbé Gonzague Peignot +

1- Élisabeth Leseur (1866-1914) est une mystique française, célèbre par la publication posthume de son journal. L'Église a ouvert une procédure pour sa béatification.

La décence du vêtement

par M. l'abbé Delmotte

Comment aborder sereinement l'enseignement de l'Évangile sur la question du vêtement ? Chose bien délicate au vu des réactions et des incompréhensions que cela peut susciter. Même le bon chrétien est sensible à l'extrême, comme à fleur de peau lorsque l'on aborde ce sujet... Cependant il serait bien peu courageux d'éluder une question sous prétexte qu'elle peut fâcher. Il semble qu'un bon moyen d'aborder ce délicat sujet est de revenir au point de départ.

Avant le péché originel

Car il y a eu un départ. Et avant ce départ, l'homme était nu : « *ils étaient tous deux nus, l'homme et sa femme, et ils n'en éprouvaient pas de honte.* » (Genèse 2, 25). Trois choses sont remarquables dans ce texte sacré. La première, et la plus évidente, est l'absence de vêtements de nos premiers parents. Absence qui permettra de nous indiquer plus tard le pourquoi du vêtement. La deuxième chose à remarquer est une autre absence, celle de la honte, de la pudeur. Point de gêne entre Adam et Eve. En effet, ils étaient revêtus de la grâce divine. Créés dans l'état d'amitié avec Dieu, tout ordonnés à lui et vivants de la grâce, ils n'avaient alors ni péché, ni connu les dérèglements qu'entraîne toujours après lui le péché. La sainte Écriture le dit expressément : Adam et Eve étaient nus et le regard qu'ils portaient sur le corps de leur prochain n'entraînait aucun mouvement charnel désordonné, ni aucune mauvaise pensée. Et enfin le troisième chose remarquable est précisément que la sainte Écriture, Parole de Dieu, s'attarde à nous enseigner tout cela. Est-ce alors un détail que l'on puisse négliger ?

La réaction d'Adam et Eve face au péché

Mais le péché originel vint casser cette belle harmonie. Par suite de ce péché, « *leurs yeux à tous deux s'ouvrirent et ils connurent qu'ils étaient nus ; et ayant cousu des feuilles de figuier, ils s'en firent des ceintures.* » (Genèse 3, 7). On le voit donc clairement : le péché originel a cassé, a blessé quelque chose en nous. Et nos propres péchés ne font que continuer cette mauvaise œuvre, en provoquant en nous des mouvements ou des pensées charnelles. Adam

et Eve réagirent tout de suite. Ils décidèrent alors de se vêtir. C'est la première origine du vêtement. Et elle est très imparfaite. C'est alors que Dieu décide d'intervenir directement : « *Dieu fit à l'homme et à sa femme des tuniques de peau et les en revêtit.* » (Genèse 3, 21). Là encore, que de choses qui sortent de l'ordinaire ! On notera qu'il n'a jamais été révélé que Dieu a créé directement pour Adam un outil quelconque ou un quelconque instrument, ou même qu'il lui ait enseigné une quelconque méthode. Mais pour le vêtement, le récit des saintes Écritures est on ne peut plus clair : c'est Dieu qui l'a créé lui-même et qui en a couvert l'homme. Et pas de n'importe quelle façon. Le Bon Dieu y met la manière. Là où Adam et Eve s'étaient confectionné des vêtements bien insuffisants, bien courts et en matériaux peu durables, le Bon Dieu crée, lui, un vêtement long et ample, une belle tunique. Qu'est-ce à dire ? Le Saint-Esprit nous révèle ainsi l'importance de la pudeur dans le vêtement. Après le péché, nous ne pouvons plus, l'homme surtout, dominer les désirs et mouvements charnels de notre corps. Le vêtement doit alors être ample pour cacher ces parties du corps que la déchéance de notre nature nous impose de ne pas dévoiler. Faut-il donc cacher la création de Dieu ? Question fallacieuse, parce qu'il y a un avant et un après le péché et que la condition de l'homme n'est plus la même, ni non plus celle de la création dans son ensemble.

Les raisons du vêtement

Cet épisode révèle également le pourquoi du vêtement. Il y a d'abord un motif de pudeur. Ce n'est pas en premier lieu pour une raison pratique qu'Adam et Eve se sont couverts, ni par crainte des grands froids. Et cette pudeur est mutuelle : c'est l'homme et la femme, en même temps, qui doivent faire attention à leurs vêtements pour ne pas provoquer ni chez eux, ni chez l'autre de mauvaises pensées, de mauvaises tentations. À cet égard, il convient de noter aussi que les deux ne sont pas sur un même pied d'égalité. L'homme est beaucoup plus fragile dans ce domaine, est-il besoin de le démontrer ? Les femmes le savent et le sentent bien. Et

de son côté, par sa psychologie propre, la femme désire être regardée. Le vêtement aura alors pour fonction de mesurer tout cela, de faire raison garder à l'homme en élevant son regard plus haut que là où il le porte si facilement et en aidant la femme à rester à sa place de créature humaine et non d'objet de convoitise.

Il y a ensuite un motif de foi. C'est immédiatement après avoir prononcé le châtement du péché d'Adam, et en même temps annoncé la venue du Messie rédempteur, que Dieu crée le vêtement. Cela manifeste une autre de ses fonctions, rendre manifeste la rédemption de la nature humaine. Ainsi, si je suis racheté, sauvé par Notre Seigneur Jésus-Christ, alors je dois me vêtir. Et c'est là que l'on comprend les citations de saint Paul : « *vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu le Christ.* » (Galates 3, 27). Ce qui entraîne le devoir suivant : « *revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ, et n'ayez pas soin de la chair pour en satisfaire les convoitises.* » (Romains 13, 14). Il y a deux enseignements dans ces paroles. D'une part, au sens spirituel, le baptême, la grâce, nous font revêtir le Christ. Nous devenons alors comme un autre Christ, un chrétien. D'autre part, au sens littéral, les vêtements que nous portons doivent nous identifier comme chrétiens. Or, à l'évidence, ce n'est pas le cas des vêtements qui manquent à la pudeur en découvrant le corps et ce n'est pas non plus le cas de vêtements qui sont à la mode du monde, qui sont « *comme tout le monde* ». Bien au contraire, notre habillement doit nous identifier comme rachetés par le Christ.

La nécessité d'évoquer ce sujet

Le Bon Dieu a donc voulu évoquer lui-même la question vestimentaire. C'est là un fait remarquable, digne d'attention. La Vierge Marie elle-même a abordé cette question qui paraît si peu importante à certains esprits forts. Elle a confié à la petite Jacinthe Dos Santos, lors des apparitions de Fatima qu'« *il viendra des modes qui offensent beaucoup Notre-Seigneur. Les personnes qui servent Dieu ne doivent pas suivre la mode.* » L'Eglise a poursuivi l'enseignement de son divin fondateur. On ne saurait donc être surpris, ou même choqués, d'entendre la voix des papes, des Pères de l'Eglise, des auteurs spirituels traiter de ce sujet, parfois dans les détails. Et pourtant,

beaucoup de personnes pensent, aujourd'hui surtout, qu'il y a là une question secondaire, un point de détail qui n'a pas son importance. Et qu'il est bien malvenu que les prêtres osent parler de ce sujet... La lecture des Saintes Ecritures et de l'enseignement de l'Eglise prouve à l'envers que ce n'est pas ce que pense le Bon Dieu. Qu'il y ait là une question secondaire, c'est-à-dire d'un degré d'importance moindre que les vérités du Credo, cela est vrai. Mais que cette question soit une question secondaire dans le sens qu'elle importe peu pour le salut de notre âme, ou qu'elle est laissée au libre choix des fidèles, cela est faux. Le Christ, par la voix de l'Eglise, donne des indications très claires sur la décence du vêtement dont ses membres doivent se revêtir. « *Que les femmes soient parées de vêtements décents, faits de pudeur et de simplicité.* » (1 Timothée 2, 9). La règle évidente est la pudeur, et il faut remarquer que cette pudeur est de tous les temps et de tous les âges, elle ne souffre pas du vieillissement des modes éphémères. La décence est de tous les instants, non seulement dans le lieu de culte et pour les cérémonies religieuses, mais également dans la vie de tous les jours et même en privé, parce que Dieu est présent partout et que nous sommes tout le temps sous son regard, fils de Dieu et revêtus du Christ.

Quelques indications

Ainsi, on peut donc donner les indications suivantes. D'abord concernant la tenue à l'église, le Code de Droit Canon est clair et il impose une mise modeste et décente aux femmes comme aux hommes : « *Quand ils assistent aux fonctions sacrées, spécialement à la messe, soit à l'église, soit au dehors, les hommes doivent être découverts, à moins que les circonstances n'imposent le contraire, ou que les usages n'exigent qu'ils restent couverts ; quant aux femmes elles doivent avoir la tête couverte et être vêtues modestement, surtout quand elles s'approchent de la sainte table.* » (Canon 1262). Ensuite dans la vie de tous les jours, le vêtement doit garder un aspect décent et empreint de pudeur. Il est donc gravement immoral de porter un vêtement qui constitue une incitation franche et directe au mal, soit en montrant les parties du corps qui ne doivent pas être dévoilées, soit en les suggérant de manière provocante. C'est le cas d'une robe

très courte (c'est-à-dire qui laisse entrevoir le haut de la poitrine ou qui ne recouvre pas les genoux quand la personne est assise), d'un décolleté très prononcé, et autres tenues très légères (dos-nus, vêtements transparents, ou laissant nus les épaules...). Il est simplement indécent, et cela pourra être constitutif d'une faute légère, de porter une tenue immodeste et simplement légère.

Le regard de l'Eglise

Est-ce le rôle de l'Eglise d'entrer dans ces détails, dira-t-on ? Ce que nous avons dit plus haut montre clairement qu'il s'agit, ni plus ni moins, d'une partie de la révélation faite par Notre Seigneur Jésus-Christ. La raison ultime en est dans le salut de l'âme. La pudeur et la décence du vêtement sont les protections de la vertu de chasteté, en moi et dans les autres. Or, quand l'on sait que le vice d'impureté est le péché le plus répandu et celui qui mène le plus de monde à la damnation éternelle, on ne peut que prendre le temps de réfléchir aux conséquences de nos actes dans le choix de nos vêtements. Le pape Pie XII a eu des paroles fortes sur le sujet, paroles dont les prêtres qui confessent connaissent que trop la triste réalité. *« Et si, pour un simple plaisir personnel, nul n'a le droit de mettre en péril la vie corporelle des autres, est-ce qu'il n'est pas encore moins permis de compromettre le salut, donc la vie même de leurs âmes ? Si, comme le prétendent certaines, une mode audacieuse ne produit sur elles aucune impression mauvaise, que savent-elles de l'impression que les autres en ressentent ? Qui les assure que les autres n'en retirent pas de mauvaises incitations ? Vous ne connaissez pas le fond de la fragilité humaine ni de quel sang corrompu ruissent les blessures laissées dans la nature humaine par le péché d'Adam avec l'ignorance dans l'intelligence, la malice dans la volonté, l'avidité du plaisir et la faiblesse à l'égard du bien ardu dans les passions des sens (...). Oh ! combien justement on a observé que si certaines chrétiennes soupçonnaient les tentations et les chutes qu'elles causent chez les autres par leur toilette et les familiarités auxquelles, dans leur légèreté, elles accordent si peu d'importance, elles s'épouvanteraient de leur responsabilité ! A quoi nous n'hésitons pas d'ajouter : Ô mères chrétiennes, si vous saviez quel avenir d'angoisses et de périls intérieurs, de doutes mal réprimés, de hontes mal contenues vous préparez à vos fils et à vos filles*

en les accoutumant imprudemment à vivre à peine couverts, en leur faisant perdre le sens délicat de la modestie, vous rougiriez de vous-mêmes et vous redouteriez la honte que vous vous faites à vous-mêmes et le tort que vous causez à ces enfants que le Ciel vous a confiés pour les élever chrétiennement. Et ce que nous disons aux mères, nous le répétons à nombre de femmes croyantes et même pieuses qui, en acceptant de suivre telle ou telle mode audacieuse, font tomber par leur exemple les dernières hésitations qui retiennent une foule de leurs sœurs loin de cette mode qui pourra devenir pour elles une cause de ruine spirituelle. Tant que certaines toilettes provocantes demeurent le triste privilège de femmes de réputation douteuse et comme le signe qui les fait reconnaître, on n'osera pas les adopter pour soi. Mais le jour où ces toilettes apparaissent portées par des personnes au-dessus de tout soupçon, on n'hésitera plus à suivre le courant, un courant qui entraînera peut-être aux pires chutes. » (Pie XII, 22 mai 1941, Discours aux jeunes filles de l'Action Catholique de Rome). Les paroles du pape Pie XII sont fortes et résument bien la question. C'est le salut de l'âme qui est en jeu, expliquant par là-même pourquoi l'autorité de l'Eglise entre dans ce que certains ne considèrent que comme des détails. Mais empressons-nous de remarquer que ces modes vestimentaires peuvent agir dans les deux sens. Elles peuvent favoriser le mal, le péché. Mais aussi la vertu. Il existe des personnes qui, aujourd'hui, se convertissent et sont conduites jusqu'aux portes de l'Eglise par la tenue modeste vertueuses de femmes qui se respectent. Ces femmes, par une tenue faite de pudeur et de bon goût, montrent ainsi qu'il y a autre chose que le corps, l'âme faite pour Dieu. Et cela convertit vraiment. *« Saint Thomas d'Aquin enseigne qu'il y a acte méritoire de vertu dans la parure féminine quand elle est conforme à l'usage, conforme à l'état de la personne et dans une bonne intention. Lorsque les femmes portent des ornements décents en harmonie avec leur état et leur dignité, lorsqu'elles suivent en cela avec mesure les coutumes de leur pays, alors se parer est aussi un acte de cette vertu de la modération qui imprime une mesure à la démarche, à l'attitude, au vêtement et à tous les mouvements extérieurs. »* Pie XII, 22 mai 1941, Discours aux jeunes filles de l'Action Catholique de Rome).

On en conviendra. Mais n'y a-t-il pas là une

question de mode, de façon de faire pour s'habiller ? Il faut bien vivre avec son temps. Voici ce que répond le Pape Pie XII. Remarquons que sa réponse s'appuie sur la nature des choses qui, elle, est intemporelle. Sa réponse vaut donc encore aujourd'hui et demain. « *Dieu ne vous demande point de vivre en dehors de votre temps, de rester indifférentes aux exigences de la mode au point de vous rendre ridicules. (...) Ce que Dieu vous demande est de vous souvenir toujours qu'au-dessus de la mode et de ses exigences, il y a des lois plus hautes et impérieuses, des principes supérieures et immuables qui, en aucun cas, ne peuvent être sacrifiés au gré du plaisir ou du caprice. (...) Ce sont des signaux qui marquent les limites au-delà desquelles ne fleurissent pas les lis et les roses, où la pureté, la modestie, la dignité et l'honneur féminins n'exhalent plus leurs parfums, mais où souffle et règne un air malsain de légèreté, de langage équivoque, de vanité audacieuse, de fatuité dans le cœur tout autant que dans l'habillement.* » (Pie XII, 22 mai 1941, Discours aux jeunes filles de l'Action Catholique de Rome). Et il ajoute plus tard que ces tenues immodestes « *doivent être appréciées non pas selon le jugement d'une société en décadence ou déjà corrompue* » mais selon le jugement des lois éternelles. (Pie XII, 8 novembre 1957). On objectera encore que certains vêtements sont plus pratiques. Pie

XII répondait franchement : « *Certaines jeunes filles diront peut-être que telle façon déterminée de se vêtir est plus commode et aussi hygiénique ; mais si elle devient pour le salut de l'âme un péril grave et prochain, elle n'est certainement pas hygiénique pour votre esprit et il est de votre devoir d'y renoncer. La volonté de sauver leur âme a rendu héroïques les martyres, telles les Agnès et les Cécile, au milieu des tourments et des lacérations de leur corps virginal. Vous, leurs sœurs dans la foi, dans l'amour du Christ et dans l'estime de la vertu, vous ne trouveriez pas au fond de votre cœur le courage et la force de sacrifier un peu de bien-être, un avantage physique, si l'on veut, pour garder saine et pure la vie de vos âmes ?* » (Pie XII, 22 mai 1941, Discours aux jeunes filles de l'Action Catholique de Rome).

Laissons la conclusion à saint Paul. En remontant aux principes de la foi, il nous donne le motif profond qui nous encouragera aux sacrifices nécessaires dans ce domaine : l'amour du Christ en notre âme. « *Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes ? Car vous avez été rachetés à un grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps et dans votre esprit, qui appartiennent à Dieu.* » (1^{ère} Corinthiens 6, 19-20).

Les soirées dansantes

La danse est aussi naturelle à l'homme que la musique ou la poésie. Est-elle pour autant une détente toujours digne d'un chrétien ?

Il y a danse et danse

Bien entendu, les distinctions sont de mise. Entre le quadrille, la danse du roi David devant l'Arche et le trémoussement de certaines danses actuelles, il y a des différences. Précisons d'emblée que notre propos vise avant tout les danses telles qu'elles sont pratiquées dans les soirées de nos milieux, ce qui réduit le champ aux valse, rocks et un certain nombre de leurs succédanés. En revanche, nous excluons certaines danses folkloriques qui n'entraînent pas cette proximité des corps constatable ailleurs.

Ce que l'on y recherche

Une première question qu'il n'est pas vain de poser est celle du but recherché dans ces soirées dansantes (auxquelles nous associons les soirées de noces). Qu'ajoute la danse à une soirée qui aurait fort bien pu se dérouler sans elle ? Pourquoi désire-t-on y joindre ce divertissement supplémentaire ? S'agit-il simplement de la beauté artistique ? Une autre question peut éclairer ces premières interrogations. La danse - celle dont nous parlons - n'est envisagée qu'entre jeunes gens et jeunes filles, sous ce rapport précis de mixité. Il y a donc autre chose de prisé que la simple détente ou le procédé artistique. Il y a une recherche plus ou moins consciente d'une proximité entre jeune homme et jeune fille.

Cette relation est en effet inédite pour elle comme pour lui. Ce rapport mixte de la danse se

fait non autour d'une discussion sérieuse ou badine, non à l'occasion d'un travail accompli ensemble mais d'un contact corporel plus ou moins proche où la raison a d'autant moins de part que la sensibilité s'y trouve à l'aise.

Et c'est bien cette impression nouvellement agréable, et au début troublante, qui charme les jeunes. Pour la jeune fille, être dans les bras d'un jeune homme ne pourra que satisfaire une nature prompte aux rêveries sentimentales et au désir de plaire. La sensibilité d'une jeune fille s'en trouvera accrue. Le jeune homme, sensible au charme et au physique féminin ne pourra pas ne pas ressentir cette attirance des corps.

Ainsi peut-on percevoir, dans cet attrait de la danse mondaine, un frémissement du cœur et de la sensualité auquel le jeune homme comme la jeune fille ne sont pas indifférents.

Les premières blessures de l'impureté

Font-ils vraiment du mal, demanderont les laudateurs de la danse ou les parents encore hésitants ? Doit-on alors ne jamais donner l'occasion à nos jeunes de se rencontrer ?

La danse est une première atteinte à la garde de la pureté du cœur ainsi qu'à la pudeur. Sans jouer aux vierges effarouchées, reconnaissons que la nature humaine, qui plus est blessée par le péché originel, fait que le contact corporel qu'on trouve dans la danse (comme la valse, le rock et le slow) n'est pas sans répercussions sur des jeunes qui, par définition, ont des passions plus ardentes. Allons-nous dire qu'un jeune homme n'aura pas de tentations de pensées coupables qui peuvent d'ailleurs conduire plus tard à des actes répréhensibles ? Doit-on penser que la jeune fille n'envisagera l'amour humain que sous son visage chrétien ? N'y a-t-il pas là une flatterie, une caresse donnée à la sensualité, un sourire offert à l'impudicité ? Quel jeune acceptant de rentrer en lui-même défendrait devant Dieu la légitimité de tels loisirs ? Quel jeune regardant au fond de sa conscience n'y verrait qu'innocentes récréations ? En 1885, les frères Goncourt¹, qu'on ne peut taxer de sévérité, écrivaient de la valse les lignes suivantes : « A des danses sans voile, il faut une danse abandonnée et une sollicitation absolument physique. Comme la femme [...] a ravalé son ambition à n'être que désirée,

elle livre plus que son sourire, plus que sa main, elle se donne toute au cavalier. C'est une ronde de volupté intime et molle, où le couple que le rythme marie, poitrine contre poitrine, haleine contre haleine, tourbillonne enlacé... les mères ont peur de gronder, les maris craignent de passer pour jaloux, et la valse, toute nouvelle débarquée de l'Allemagne, commence en ces années délicieuses son règne charmant et immodeste dans les salons français dégénérés ».

Rapports faussés entre jeunes gens et jeunes filles

Certains avancent qu'il faut passer par là pour que les jeunes se rencontrent. Comme si la danse était le seul moyen pour des jeunes de se rencontrer et d'envisager un mariage chrétien. Comme s'il fallait flatter la chair pour préparer un chaste mariage.

Au contraire, ce genre de proximité permise par la danse fausse les rapports entre jeunes gens et jeunes filles. A notre époque où la mixité, la pornographie et le féminisme ont conduit les esprits à ne voir d'autre différence que charnelle entre hommes et femmes, faire des soirées dansantes un moyen de rencontre revient finalement à retomber dans ce faux rapport qui limite une fois de plus la différence au côté sensuel de la complémentarité.

S'il faut réapprendre les justes rapports entre jeunes gens et jeunes filles, ce n'est pas en les mettant dans les bras les uns des autres. D'ailleurs, la jeune fille, qui fait tapisserie, assise modestement sur une chaise ne serait-elle pas une meilleure épouse et mère que celle qui excelle à tournoyer au cou de son bellâtre ? Enfin, n'est-ce pas un fait d'expérience que les jeunes gens placés bien tôt dans ce genre de soirées en sortent souillés dans leur vertu, avec un cœur moins pur et moins noble ?

Les circonstances

Quoi qu'il en soit, ce jugement sur la danse, pour être plus approprié, doit tenir compte des circonstances. S'il n'y avait que la danse ! Mais quand on sait que le rythme du rock, le volume sonore important et les lumières vives et tournoyantes affaiblissent l'acuité intellectuelle et la maîtrise de soi tout en augmentant le rythme cardiaque, la sécrétion d'hormones excitantes et

1- Edmond et Jules Goncourt, *Histoire de la société française pendant le Directoire*, Gallimard, 1992, p.131.

l'entraînement des passions, on comprendra que ce ne sont pas les motifs les plus nobles qui sont invités à mener le bal...

Ajoutons à cela l'heure tardive qui favorise les chutes d'une volonté déjà affaiblie ainsi que l'alcool rarement exclu de ce genre de détente, quand il ne s'agit pas de beuveries, y compris dans nos milieux...

Car il ne faut pas se bercer d'illusions. Nos jeunes sont comme tous les jeunes de tous les temps... blessés par le péché originel. Et Dieu sait qu'ils n'ont pas besoin de telles tentations supplémentaires ! Sans parler du culte des apparences. Cela fait bien d'y aller...

Pour aggraver le tout, la tenue vestimentaire n'est sans doute pas des plus édifiantes. Quand on voit l'habillement à la messe ou à des noces de jeunes filles de « bonnes familles de la Tradition », on n'ose imaginer la décence de celles-ci lors de soirées où le regard des autres préoccupe encore plus.

Quand on apprend parfois que les parents quittent leur maison pour laisser tranquilles ces jeunes qui se détendent innocemment, on craindra le pire pour l'âme de leurs enfants.

Les effets de la danse

Dès lors, on peut songer aux bienheureux effets de ce genre de divertissement. En guise de récréation, nous nous trouvons plutôt face à de l'étourdissement, de la sensiblerie et de la sensualité voire d'une réelle impureté. Les jeunes gens à qui l'on reproche leur mollesse y trouveront matière à développer non seulement celle-ci mais aussi une coquetterie puérile, une sentimentalité et une concupiscence bien peu aptes à préparer des hommes virils capables d'être de véritables chefs de famille.

Ces effets, cela va sans dire, sont plus ou moins grands selon la fréquence des soirées et de l'ambiance qui y règne.

En symbiose avec la société ?

Que nos jeunes dansent le rock ou la valse n'est donc pas sans conséquence. On ne revêt pas les habits d'une pensée sans en prendre l'odeur. Distillés par la musique, la danse, le cinéma et la télévision, les antivaleurs du monde pénètrent incidemment mais efficacement dans les âmes.

Conclusion pratique

On pourrait poursuivre de distinction en distinction et tenter de sauver la danse par mille acrobaties de discours, de revers de mains ou de boutades. Saint Louis-Marie Grignon de Montfort dans un cantique tranche plus simplement : « En parlant en général, la danse est indifférente [...] Mais pour danser sans péché, il faut tant de circonstances, qu'on ne peut pas s'empêcher d'offenser Dieu »².

L'essentiel

- Les soirées dansantes sont à bannir de nos familles, y compris lors des noces.
- Nous ne pouvons que féliciter les parents et les jeunes qui tiennent bon malgré les critiques.
- Nous ne pouvons qu'encourager les parents et les jeunes hésitant, à avoir le courage de savoir prendre parti et de s'y tenir.
- Nous invitons les parents à peser la responsabilité qui pèse sur leur conscience en organisant ou laissant organiser ces soirées.
- Nous ne pouvons qu'inviter les jeunes à faire preuve d'initiative pour entreprendre de saines détenteurs compatibles avec un esprit chrétien.

Ce qu'en disent les saints ?

« Les bals, les danses et telles assemblées ténébreuses attirent ordinairement les vices et péchés qui règnent en un lieu : les querelles, les envies, les moqueries, les folles amours ; et comme ces exercices ouvrent les pores du corps de ceux qui les font, aussi ouvrent-ils les pores du cœur, au moyen de quoi, si quelque serpent sur cela vient souffler aux oreilles quelque parole lascive, quelque muguetterie, quelque cajolerie, ou que quelque basilic vienne jeter des regards impudiques, des œillades d'amour, les cœurs sont fort aises à se laisser saisir et empoisonner. »

Saint François de Sales

« Ceux qui font danser dans leur maison se chargent d'une responsabilité terrible devant Dieu. Ils sont responsables de tout le mal qui se fait, des mauvaises pensées, des médisances, des jalousies, des haines, des vengeances. Ah ! S'ils comprenaient bien cette responsabilité, ils

2- Œuvres complètes, Paris, Ed. du Seuil, 1966, Cantique 31 p. 1131 à 1139.

ne feraient jamais danser. Les mères disent : « Je veille sur mes filles ». Elles veillent sur leur toilette, mais elles ne peuvent veiller sur leur cœur. »

Le Saint Curé d'Ars

Oui, Satan est l'inventeur
De la danse malheureuse,
Il est le premier auteur
De cette peste joyeuse,
Pour damner bien joyeusement ;
Et comme insensiblement
Il se glisse dans le corps
Des danseurs et des danseuses

Pour leur donner des transports
De ces flammes amoureuses,
Il conduit les pieds et les yeux
De ces pauvres malheureux
Leur corps est tout dérégulé,
Leur esprit est sans lumière,
Leur cœur est ensorcelé ;
C'est ce que le diable opère,
Leur faisant nommer scrupuleux
Ceux qui ne font pas comme eux.

Saint Louis-Marie Grignon de Montfort
(cantage)

Protéger les moyens de connexion à Internet

par M. l'abbé Chabot-Morisseau

Ce samedi matin, Monsieur Fèble est parti conduire sa fille aux guides et ses petits aux louveteaux et loupettes, après quoi il doit aider un voisin à déménager. Son épouse est partie faire les courses, et ne reviendra que pour le déjeuner. Just, resté seul à la maison, la trouve bien vide, mais ce n'est pas grave, étant donné le travail scolaire à faire pour la rentrée du grand week-end.

En prenant son petit déjeuner, il se rappelle le match important du Top 14 de la veille et dont il ne connaît pas le résultat. De façon habituelle, pour aller sur internet, il doit demander à ses parents qui le lui permettent facilement dans ce cas de figure. D'un autre côté, ce matin, ils ne sont pas là et de toute façon, ils lui auraient donné l'autorisation.

Après son petit-déjeuner, il va donc sur YouTube pour regarder le résumé du match. Avant de se mettre au travail, il jette par la même occasion un œil sur le résumé du match précédent qu'il n'avait pas vu car il était à l'école. Dans la barre des propositions, il y a une vidéo très intéressante sur les dix plus beaux essais de la saison. Il n'y a rien de mal à cela. De fil en aiguille, les vidéos défilent, de plus en plus inutiles, légères même parfois. La tentation se fait de plus en plus violente et bientôt ce sont des vidéos en partie impures qu'il regarde, sans force pour s'arrêter. Le voilà pour la première fois depuis son baptême en état de péché mortel. Les vidéos s'enchaînent, salissant toujours davantage son âme. Plus tard, ce sont même des images pornogra-

phiques. A la fois scandalisé et subjugué, Just laisse son imagination s'imprégner pour des années.

Mais voici qu'un bruit se fait entendre, la voiture de Madame Fèble revient. Déjà ! il a passé autant de temps sur internet ! Vite, il éteint l'ordinateur et part dans sa chambre donner l'impression qu'il a travaillé durant la matinée. Le reste de la journée s'écoule et Just, troublé, ne parle pas beaucoup. Il éprouve des remords, voit des images défiler dans sa tête ; il est mal à l'aise.

Le lendemain, après une nuit agitée par sa conscience, Just accompagne sa famille à la messe. Seulement il n'a pas osé demander à ses parents d'arriver en avance pour pouvoir se confesser. Ses parents se seraient peut-être doutés de quelque chose. Comme d'habitude, il va servir, mais rongé par le respect humain, il craint que s'il ne communie pas, ses parents se posent des questions... Le voilà qui communie.

Sans doute, nous l'espérons du moins, il se confessa, lorsque revenu à l'école, le feu des passions s'apaisera. Mais le mal est fait. Le week-end suivant, en revenant à la maison, une situation similaire se présente. Just voudrait ne pas retourner sur ces sites, mais la tentation revient de la même façon que la première fois, d'autant plus rapide et plus violente que le fruit défendu a déjà répandu son poison. Et ainsi de suite, à plusieurs reprises, si bien que peu à peu, le retour à la maison devient synonyme de péché mortel.

Just Fèble n'est pas vicieux, il est juste faible. Il est, comme tous les adolescents, sujet aux ten-

tations dans le domaine de la pureté. Ces tentations sont normales, liées à leur transformation physique et accentuées par la sensualité qui dirige le monde dans lequel nous vivons. Elles ne sont pas réservées à quelques pervers ou vicieux. Alors pourquoi Just est-il tombé ?

Il est tombé parce qu'au moment où il était faible, il avait le moyen facile de succomber. Si ce moyen avait été plus difficile à utiliser, la tentation aurait été moins violente car la chute moins accessible.

Le problème, qui est l'occasion de la chute, réside dans la facilité de l'accès à internet. L'ordinateur, la tablette, ou le smartphone n'était pas réellement verrouillé et était à disposition. Just en connaissait le mot de passe.

Nous entendons souvent : « En famille, nous travaillons plutôt sur la relation de confiance. Nos enfants nous disent tout, et ils n'ont pas de problème dans leur relation à internet. » Mais nous ne disons pas du médecin qui supprime les bouteilles à l'alcoolique qu'il ne lui fait pas confiance. Nous savons bien que, ce faisant, il l'aide. De la même façon, en verrouillant les moyens de connexion, les parents ne détruisent pas le lien de confiance qu'ils ont avec leurs enfants, mais ils les protègent de leur propre faiblesse.

De plus, si votre enfant tombe dans ce genre de faute, il craindra tellement de perdre la confiance que vous lui témoignez qu'il ne vous en parlera pas et que la situation s'aggravera. Et en réalité, vous porterez la responsabilité de la faute de faiblesse dans laquelle il est tombé, car vous avez négligé de le préserver du moyen de tomber.

Enfin, si vous pensez que vos enfants n'ont pas de problème dans l'usage d'internet, j'espère que vous avez raison. Cependant, il est important de souligner deux points : d'abord, et c'est une conséquence du péché originel qui touche tout homme, votre enfant est faible dans le domaine de la pureté en raison de la blessure de concupiscent, et le nier revient à une négation pratique du Péché Originel. C'est de la naïveté, une naïveté coupable et grave. Ensuite, si par bonheur, votre enfant n'éprouve pas cette faiblesse actuellement, comment présumer que cette faiblesse

n'arrivera pas demain et que la tentation ne soit pas d'autant plus violente qu'elle a mis plus de temps à venir ?

Les parents Fèble sont fautifs, car ils ont négligé de protéger leur enfant d'éventuelles chutes mortelles alors que cela leur était possible, à un âge où l'enfant est faible. Cette situation de faiblesse est constante pour l'adolescent, car l'acquisition de la vertu qui lui donnera la force de surpasser ces tentations prend du temps. Il ne faut pas être naïf ; les enfants ne sont pas vicieux mais faibles, par conséquent, le rôle des éducateurs est de leur permettre de se renforcer en supprimant les occasions qui les feront tomber dans les fautes de faiblesse. Aurait-on le droit de laisser à un alcoolique ses bouteilles de vin sous prétexte qu'il les demande ? Que dirait-on de quelqu'un qui laisse une arme à son conjoint qui a des tendances suicidaires ? Alors que dirait-on de parents qui ne protègent pas leur enfant du moyen de tuer leur âme alors que précisément il est en situation de faiblesse ?

Il y a une obligation grave pour les parents de verrouiller les moyens de connexion à internet et de faire en sorte que les enfants n'aient pas le code. Blanche de Castille, s'adressant à saint Louis, disait : « Je préférerais vous voir mort à mes pieds plutôt que vous voir commettre un seul péché mortel ». En sommes-nous réellement vaincus ? Sommes-nous prêts à prendre les moyens pour protéger nos enfants ? Combien faudra-t-il d'offenses à Notre Seigneur pour que nous nous décidions à réagir ? Combien d'âmes seront souillées par notre négligence ?

Il est urgent de lutter contre ce fléau et ce, de deux façons :

Verrouiller les moyens de connexion avec un vrai code que les enfants ne connaissent pas. Le changer régulièrement au besoin.

Mettre systématiquement en place une protection des moyens de connexion contre les mauvais contenus. A cet effet, nous devons nous renseigner auprès de personnes compétentes qui pourront nous aider.

Chers parents, cette affaire est primordiale, il s'agit des âmes dont le Bon Dieu nous a chargés.





Culte et dévotion au Sacré-Cœur de Jésus

Lettre Encyclique « Haurietis aquas in gaudio » du Vénérable Pape Pie XII, en date du 15 mai 1956.¹

(suite du précédent Seignadou)

Dans l'Ancien Testament.

14- En ce qui concerne notre sujet, Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de citer de nombreux passages des livres de l'Ancien Testament qui contiennent les premières vérités divinement révélées. Nous estimons qu'il suffit de rappeler que le souvenir de cette Alliance conclue entre Dieu et son peuple et consacrée par des victimes pacifiques - dont Moïse publia la Loi fondamentale gravée sur les deux Tables et que les prophètes ont expliquée - ne fut pas seulement un pacte ratifié par les engagements de l'autorité suprême de Dieu et l'obéissance à elle due par les hommes, mais par un pacte confirmé et vivifié par les plus nobles motifs d'amour.

Car même pour le peuple d'Israël, la suprême raison d'obéir à Dieu n'était pas la crainte des châtiments divins que les tonnerres et les éclairs de la cime du Sinaï jetaient dans les cœurs, mais plutôt l'amour dû à Dieu : *« Ecoute Israël : Yahweh est notre Dieu, Yahweh est unique. Tu aimeras Yahweh, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et toute ta force. Et ces commandements que je te donne aujourd'hui seront sur ton cœur. »*

15- Ne nous étonnons donc pas si Moïse et les prophètes, que le docteur Angélique appelle à bon droit les ancêtres du peuple élu, convaincus que le fondement de toute la Loi repose sur ce précepte de l'amour, ont décrit les liens et rapports qui existaient entre Dieu et son peuple par des images empruntées à l'amour mutuel entre père et fils, ou entre époux, plutôt qu'à l'aide d'images sévères inspirées par l'autorité suprême de Dieu ou l'obéissance obligatoire et

craintive due par nous tous.

Ainsi, pour donner des exemples, **Moïse** lui-même, quand il entonne son chant si célèbre pour l'affranchissement de son peuple libéré de la servitude d'Egypte, formula ces pensées et images qui émeuvent si fortement le cœur : *« Tel un aigle qui, veillant sur sa nichée, plane au-dessus de ses petits, il (Dieu) déploya ses ailes, le prit et l'emporta sur son pennage. »*

Mais peut-être nul autre des saints prophètes mieux qu'**Osée** ne dévoile et ne décrit aussi nettement et aussi fortement l'amour dont Dieu poursuit sans cesse son peuple. Dans les écrits de ce prophète, en effet, qui se distingue des autres petits prophètes par la sublimité de sa phrase concise, Dieu professe, à l'égard de son peuple élu, cet amour juste et saintement soucieux comme l'amour d'un père aimant et miséricordieux, ou d'un époux, dont l'honneur est blessé. Il s'agit d'un amour qui, bien loin de diminuer ou de cesser à cause de la perfidie des trahisons ou de crimes affreux, les punit plutôt comme ils le méritent, dans ce seul but de laver de leurs fautes, de purifier et - bien loin de les répudier ou de les abandonner - de s'attacher avec des liens nouveaux et raffermis l'épouse infidèle et égarée et ses fils ingrats : *« Quand Israël était jeune, je l'aimais et j'appelais mon fils hors de l'Egypte... C'était moi qui guidais les pas d'Ephraïm, le soutenant par ses bras ; et ils n'ont pas vu que je les guérissais. Je les tirais avec des liens d'humanité, avec des liens d'amour... Je guérirai leur infidélité, j'aurai pour eux un amour sincère, car ma colère s'est détournée d'eux. Je serai comme la rosée pour Israël, il fleurira comme le lis et il poussera des racines comme le*

1- Traduction de la *Documentation Catholique* d'après le texte latin de *l'Osservatore Romano* du 19 mai 1956.

Liban. »

16- Ce sont de semblables pensées que traduit le prophète **Isaïe** quand il montre Dieu lui-même et son peuple élu conversant et discutant ensemble de points de vue opposés : « *Sion disait : « Yahweh m'a abandonnée, le Seigneur m'a oubliée ! » Une femme peut-elle oublier son nourrisson, n'ayant pas pitié du fruit de ses entrailles ? Si même celles-ci oublièrent, moi je ne t'oublierai pas. »* Et ces paroles ne sont pas moins émouvantes pour le cœur que celles de l'auteur du **Cantique des cantiques**, qui, à l'aide d'images de l'amour conjugal, qui lient entre eux Dieu et la nation qu'il chérit : « *Comme un lis au milieu des épines, telle est mon amie parmi les jeunes filles... Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi ; il fait paître son troupeau parmi les lis... Mets-moi comme un sceau sur ton cœur, comme un sceau sur ton bras ; car l'amour est fort comme la mort, la jalousie est inflexible comme le séjour des morts ; ses ardeurs sont des traits de feu, une flamme de Yahweh. »*

17- Cet amour de Dieu, très tendre, indulgent et patient, qui, s'il se détourne de son peuple d'Israël à cause de ses crimes accumulés, ne le répudie cependant pas, nous semble certes fort et sublime, mais il ne fut, en somme, que le présage prophétique de cette charité très ardente que le Rédempteur promis aux hommes allait faire déborder pour tous de son Cœur très aimant et qui devait être l'exemplaire de notre dilection et le fondement de la Nouvelle Alliance. Car, en réalité, Celui seul qui est le Fils unique du Père, et le Verbe fait chair « *plein de grâce et de vérité* », en venant vers les hommes écrasés de péchés innombrables et de misères, put faire jaillir de sa nature humaine unie hypostatiquement à la Personne divine, sur le genre humain, « *une source d'eau vive* » qui arroserait très largement la terre aride et la transformerait en jardin florissant et plein de fruits.

C'est ce prodige très étonnant qu'allait produire l'éternel et très miséricordieux amour de Dieu que le prophète **Jérémié** s'emble annoncer en quelque sorte par ces mots : « *C'est d'un amour éternel que je t'ai aimée, aussi je t'ai conservé ma faveur... Voici que des jours viennent - oracle de Yahweh - où je conclurai avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda une alliance nouvelle... Voici l'alliance que je conclurai avec la maison d'Israël, après ces jours-là - oracle de Yahweh - je mettrai ma loi au-dedans d'eux ; je l'écrirai dans*

leur cœur ; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple... ; car je pardonnerai leur iniquité, et je ne me souviendrai plus de leur péché. »

L'Amour de Dieu dans le mystère de l'Incarnation-Rédemption selon l'Évangile

18- Toutefois, c'est grâce aux seuls Évangiles que nous avons la certitude et la preuve de cette Nouvelle Alliance conclue entre Dieu et les hommes - car ce pacte que Moïse avait conclu entre Dieu et le peuple d'Israël n'était que le signe et le symbole de celui que le prophète Jérémie avait prédit - la Nouvelle Alliance, disons-nous, est en réalité celle qui a été établie et réalisée grâce au Verbe incarné qui nous a concilié la faveur divine. Il faut reconnaître que cette Alliance est, d'une manière incomparable, plus noble et plus ferme, du fait qu'elle n'a pas été sanctionnée comme la précédente dans le sang des boucs et des veaux, mais dans le Sang très saint de Celui que ces animaux pacifiques et privés de raison annonçaient : « *L'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde. »*

L'Alliance chrétienne, en effet, bien mieux que l'ancienne, se montre franchement comme un pacte fondé, non sur l'assujettissement ni la crainte, mais conclu en vertu de cet amour qui doit unir le père et les fils. Elle s'entretient et se renforce par une effusion plus généreuse de grâce divine et de vérité, selon le mot de l'apôtre **saint Jean** : « *De sa plénitude, nous avons tous reçu, et grâce sur grâce ; car la Loi a été donnée par Moïse, mais la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ. »*

19. Puisque cet amour du disciple « *que Jésus aimait, et qui, pendant la Cène, reposa sur sa poitrine* », nous introduit dans le mystère de l'amour infini du Verbe incarné, il semble juste, équitable et salutaire, Vénérables Frères, de nous arrêter un peu dans la contemplation très douce de ce mystère. Ainsi, baignés par la lumière que reflète l'Évangile pour éclairer ce mystère, puissions-nous parvenir à réaliser le vœu qu'exprimait **l'Apôtre des Nations** dans sa lettre aux Ephésiens : « *Que le Christ habite dans vos cœurs par la foi ; soyez enracinés dans la charité et fondés sur elle, afin de pouvoir comprendre avec tous les saints ce qu'est la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur, et connaître l'amour du Christ qui défie toute connaissance. Ainsi serez-vous remplis de la plénitude même de Dieu. » (...)*

VIE DE L'ÉCOLE ET DU PRIEURÉ

Carnet paroissial

Est devenu enfant de Dieu par le baptême :

Henri, fils de M. et Mme E. Manet, le 16 mars 2024.

A été ordonné sous-diacre au Séminaire Saint-Pie X d'Écône le 16 mars 2024 :

M. l'abbé Antoine Houssais, ancien de l'école.

Annonce

PÈLERINAGE DE PENTECÔTE sur le thème *Chercher Dieu avec saint Thomas d'Aquin* Du 18 au 20 mai 2024, de Chartres à Paris.

« Saint Thomas est parvenu à repousser à lui seul toutes les erreurs des temps qui l'ont précédé, et à fournir des armes invincibles pour dissiper celles que l'avenir ferait naître. » Léon XIII

C'est donc un grand maître que nous suivrons cette année, au long des routes et des pistes de la Beauce. Saint Thomas nous fait peur ? Écoutons le Père Calmel (o.p.) :

« La *Somme* est accessible à tout chrétien. Tout chrétien en effet est capable, avec la grâce de Dieu, de conduire son esprit de la manière suivante : ne réfléchir sur les mystères de la foi qu'à partir de la soumission de l'intelligence, poursuivre cette réflexion afin de grandir en Charité, ne jamais réduire les mystères surnaturels à des connaissances rationnelles... En ce sens-là l'Église demande la grâce pour chacun de ses enfants, quel que soit son poste et son état, de saisir l'enseignement de son Docteur commun ».

Je vous invite à prendre un billet d'inscription aux cars sur le présentoir situé à l'entrée de l'église saint-Joseph-des-Carmes. Pour les inscriptions aux trois jours, elles se font sur le site pelerinaigesdetradition.com.

Grâce aux parrainages, aux ventes de gâteaux et de vins, l'association « Aude Tradition » peut aider les pèlerins et les familles nombreuses qui font appel à elle. Je prie les personnes qui ne peuvent pas marcher ou servir dans l'organisation de bien vouloir participer généreusement à ce magnifique pèlerinage en remplissant un bulletin de parrainage, disponible également à l'entrée de l'église.

Renseignements : Gilbert Beauval - Tel : 06.89.43.17.87 après 17h00 (laisser un message).

Chronique du mois de mars 2024

Le Seignadou du mois de mars traitait de la Paternité, sujet ô combien d'actualité ! Le choix d'un tel thème était évidemment lié à la figure de saint Joseph, époux de Marie et père « vicaire » de l'Enfant Jésus, comme le dit si bien l'abbé Michel dans le Dictionnaire de Théologie catholique. Saint Joseph est en effet bien plus que le père adoptif de l'Enfant Dieu. Celui-ci n'a pas de père naturel, et Il est issu vraiment, quoique d'une manière mystérieuse, du mariage, virginal et néanmoins fécond, de la très sainte Vierge Marie et de saint Joseph (Bossuet). Notre grand saint Patron est donc véritablement le lieutenant, le Vicaire de Dieu le Père sur la terre. Cette fonction, il l'a assumée à la perfection, et pour cette raison il est le modèle de tous les pères de famille. Puisse-t-il leur inspirer les vertus nécessaires au bon gouvernement de leurs foyers.

Les habitants de Limoux ont peut-être été étonnés de voir nos pèlerins débarquer si vite dans le mois en leur bonne ville. En effet, Pâques étant particulièrement tôt, le pèlerinage l'est aussi. Fort heureusement, la météo, une fois encore, a été très clémente. Alors que les prophètes de malheur annonçaient un temps calamiteux, avec vents violents et bourrasques, nous avons pu marcher dans des conditions optimales. Le premier rassemblement avait lieu à l'église à 8h30. Monsieur l'abbé Malassagne s'est étendu avec éloquence sur les crimes de notre pays et la nécessité pour nous de les réparer. À la fin de la messe, les fidèles ont été secoués d'apprendre la nomination de M. l'abbé Peignot au siège du district de France pour le mois d'août. « Le pèlerinage a commencé par une bombe ! » Mais ce n'était pas un attentat.

Tout s'est très bien passé, même si le frère Emeric a eu une petite frayeur. « Allo, mon frère ? » « Plaît-il ? » « Dites, je suis dans la basilique, et... » « Et ? » « Il y a un mariage ! » « Non ? Mais où en sont-ils ? Nous arrivons dans

moins d'une heure ! » « Au sermon. » « Au début, quoi ? Nous voilà bien... » Heureusement, tout était fini lorsque les pèlerins sont arrivés, et hormis quelques embouteillages dus aux croisements des voitures, il n'y a pas eu de pépins. Deo Gratias !

Ce pèlerinage a aussi pour fonction de nous préparer au grand pèlerinage de Chartres. Cette année, le groupe Baudouin IV a décidé de faire le maximum pour emmener son petit monde. Les scouts ne chôment pas, et quasiment tous les samedis, ils sont quelques-uns à se dévouer chez les fidèles pour des travaux en tout genre. Pour les remercier, les braves gens donnent ce qui leur paraît opportun, sans crainte de se voir reprocher quoique ce soit, car les scouts aiment aussi rendre service. Ainsi, petit à petit, les fonds augmentent, et les scouts pourront partir pour Chartres et préparer également leur camp en Italie sans crainte de voir papa et maman puiser dans la tirelire familiale.

Le 18 mars, conformément aux directives de M. le Supérieur de District, les messes sont célébrées « *Pro Remissione Peccatorum* », en expiation des abominations de nos gouvernants. Nombreux sont les fidèles à s'unir à cette dévotion, afin d'écartier le bras vengeur de Dieu, sur notre pays qui se gausse de ses crimes les plus atroces. « *Deus non irridetur* », on ne se moque pas de Dieu. Et si personne ne répare ces blasphèmes, il est à craindre que notre pays ne soit réduit en cendres, comme ce fut le cas pour Sodome et Gomorrhe, ou encore pour la ville de Saint-Pierre à la Martinique, en 1902, après qu'une procession sacrilège a vu traîné le Christ en laisse par les rues de la ville, puis le crucifix jeté dans le cratère du volcan, sans qu'aucune réparation ne fût faite. Quelques jours plus tard, le volcan crachait des cendres brûlantes, et aucun habitant de Saint-Pierre ne sortit vivant.



LE SEIGNADOU HISTOIRE

ARTICLE N°55

LES PERSÉCUTIONS



Constantin victorieux n'oublia pas à qui il devait la victoire. Il fit immédiatement don au Pape Miltiade des palais impériaux du Latran. À la faveur de la paix, qui ne ressemblait pas aux précédentes, simples périodes de tolérance, les chrétiens se mirent à l'ouvrage, aidés par la magnificence de Constantin, et de sa mère sainte Hélène. Les premiers coups de pioche furent donnés, au Latran, puis au Vatican où gisait le corps de Pierre ; sur la Via Ostiensis, où avait été enseveli Paul, et sur la Via Tiburtina, où reposaient les restes du Diacre saint Laurent, si cher aux Romains. La paix promettait en effet d'être longue, même si peu de chrétiens s'imaginaient qu'elle scellait la victoire du Christianisme. Quelques semaines après l'heureuse bataille, Constantin retrouvait son beau-frère Licinius à Milan (313), et tous deux publiaient un édit qui, cette fois, ne déclarait pas seulement le Christianisme toléré, mais en faisait une religion de l'Etat, donnant à ses adeptes les mêmes droits qu'à tous les autres citoyens de l'Empire. Mieux, l'édit ordonnait que soient restitués à l'Eglise tous les monuments qui lui avaient été confisqués, et que soient reconstruits ceux qui avaient été démolis.

Maximin Daïa, se trouvant seul, se sentit obligé d'appliquer les mesures dans ses états. La victoire de l'Eglise semblait totale. En réalité, il faudra encore attendre. Licinius, en effet, restait méfiant vis-à-vis des chrétiens, et cette méfiance grandira au fur et à mesure que sa jalousie envers Constantin prendra le dessus sur l'alliance primitive et le lien de famille. Maximin Daïa vaincu par Licinius, l'Empire se trouvait de nouveau partagé en deux, Constantin en Occident, et Licinius en Orient (313). Pendant quelques années, les deux Empereurs s'observèrent, sans oser s'affronter, mais il était clair que l'un et l'autre désirait la totalité du gouvernement, et que, tôt ou tard, on en viendrait aux glaives. Les chrétiens des deux parties de l'Empire ne cachaient pas leur admiration pour Constantin, et l'Auguste d'Orient commença à promulguer des lois qui

violait l'édit de Milan. Le culte catholique fut interdit, les synodes ecclésiastiques prohibés et quelques évêques furent torturés pour avoir osé quitter leur diocèse. Enfin, l'armée fut purgée des chrétiens par l'obligation faite à tout soldat de sacrifier aux idoles.

La ferveur s'étant refroidie à la faveur de la paix, qui, quoique relative dans les états de Licinius, durait depuis plus de 10 ans, il se trouva beaucoup de soldats pour apostasier. Il s'en trouva aussi pour préférer les tortures et la mort. Parmi eux, les quarante légionnaires de la XII^{ème} Fulminata, légion d'élite cantonnée à Mélitène, dont une cohorte avait été envoyée en Petite Arménie, près de Sébaste. Ces soldats avaient depuis longtemps embrassé le Christianisme, et ils refusèrent de sacrifier aux idoles comme le demandait l'Empereur. Ils furent aussitôt condamnés à mort. On les dévêtit, et on les fit asseoir nus, le soir tombant, sur un étang gelé. Loisir leur était laissé, s'ils renonçaient à leur « folie », de venir se réchauffer dans une petite cabane, où un bain chaud les attendait. N'y tenant plus, l'un d'entre eux se décida à quitter ses camarades, mais il mourut dès son entrée dans l'étuve, son corps n'ayant pas supporté le choc thermique. Effondré par cette apostasie, un des soldats dont on ignorait la foi, et qui n'avait pas osé se manifester, quitta sur le champ ses vêtements, et vint prendre la place laissée par celui qui avait fait défaut.

Fatigués par les provocations incessantes de Licinius, et décidé à secourir les chrétiens, de nouveau persécutés, Constantin attaqua. Ce n'était plus seulement une guerre civile, c'était une guerre de religion. Constantin s'affichait en champion du Christ, et Licinius haranguait ses troupes, prophétisant la fin du paganisme et de la religion ancestrale en cas de défaite de ses hommes. Deux batailles eurent raison de la résistance des légions païennes. Vaincu, Licinius se rendit, et Constantin, dont les mœurs étaient encore loin de celles d'un souverain chrétien, fit semblant de le gracier, puis le fit étrangler.

Ephéméride du mois d'avril 2024		SAINT-JOSEPH-DES-CARMES		SACRÉ-CŒUR	
		MONTREAL		CASTRES	
		Confessions	Messes	Messes	
lun.	1	Lundi de Pâques <i>1^{ère} classe, blanc</i>		11h30	
mar.	2	Mardi de Pâques <i>1^{ère} classe, blanc</i>		11h30	
mer.	3	Mercredi de Pâques <i>1^{ère} classe, blanc</i>		11h30	
jeu.	4	Jeudi de Pâques <i>1^{ère} classe, blanc</i>		11h30	
ven.	5	Vendredi de Pâques <i>1^{er} vendredi du mois</i> <i>1^{ère} classe, blanc</i>		11h30	18h00 : abbé Espi
sam.	6	Samedi in albis <i>1^{er} samedi du mois</i> <i>1^{ère} classe, blanc</i>	16h00 : abbé Peron	11h30	18h00 : abbé Espi
dim.	7	Dimanche in albis <i>1^{ère} classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Espi
lun.	8	Annonciation de la Très Sainte Vierge Marie (transférée) <i>1^{ère} classe, blanc</i>		11h30	
mar.	9	De la Férie		11h30	
mer.	10	De la Férie		11h30	
jeu.	11	Saint Léon 1 ^{er} , Pape, Confesseur et Docteur		11h30	
ven.	12	De la Férie		11h30	
sam.	13	Saint Herménégilde, Martyr	16h00 : abbé Chabot-Morisseau	11h30	
dim.	14	II^{ème} Dimanche après Pâques <i>2^{ème} classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé du Crest
lun.	15	De la Férie		7h45 et 11h30	
mar.	16	De la Férie		6h45 et 11h30	
mer.	17	De la Férie <i>mémoire de Saint Anicet, Pape et Martyr</i>		6h45 et 11h30	
jeu.	18	De la Férie		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires	
ven.	19	De la Férie		6h45 et 11h30	
sam.	20	De la Sainte Vierge au samedi	16h00 : abbé Espi	6h45 et 11h30	
dim.	21	III^{ème} Dimanche après Pâques <i>2^{ème} classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Peignot
lun.	22	Saint Soter et Saint Caius, Papes et Martyrs		6h45 et 11h30	
mar.	23	De la Férie <i>mémoire de Saint Georges, Martyr</i>		6h45 et 11h30 8h30 : messe des mères de famille	
mer.	24	Saint Fidèle de Sigmaringen, Martyr		6h45 et 11h30	
jeu.	25	Saint Marc, Evangéliste <i>Litanies majeures</i>		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires	
ven.	26	Saint Clet et Marcellin, Papes et Martyrs		6h45 et 11h30	
sam.	27	Saint Pierre Canisius, Confesseur et Docteur	16h00 : abbé du Crest	7h45 et 11h30	
dim.	28	IV^{ème} Dimanche après Pâques <i>2^{ème} classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Espi
lun.	29	Saint Pierre de Vérone, Martyr		7h45 et 11h30	
mar.	30	Sainte Catherine de Sienne, Vierge		6h45 et 11h30	